

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

COMPTE RENDU

Le 12 avril 2021 à 20 heures, le Conseil Municipal a été réuni sous la présidence de Rodolphe THOMAS, Maire, à la suite de la convocation qu'il a adressée le 2 avril 2021.

PRESENTS :

Rodolphe THOMAS, Laurent MATA, Caroline BOISSET, Erwann BERNET, Agnès DOLHEM, Philippe HANNOT, Baya MOUNKAR, Abderrahmane ZERROUKY, Ghislaine RIBALTA, Frédéric CARLUER, Lamia MEKKAOUI, Patrick MAROLE, Karine BACHELEY, Yannick GERNY, Dada MUSAFIRI, Jérôme LANGLOIS, Gérard THOUMINE, Sylvie DUMONT-PRIEUX, Tony PLEY, Sengded CHANTHAPANYA, Sylvain GODIER, Cyrille BONNE, Lou HIVER, Catherine JANICKI, Vincent LOUVET, Hélène FREREUX CHATELIER, Jean-Christophe GAUCHARD, Elise CASSETTO-GADRAT, Smaïl CHADLI, Jean-François ALY, formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs de : Najat MASDAN à Rodolphe THOMAS
Georges DECORDE-CACO à Lamia MEKKAOUI
Salima REGAIA à Patrick MAROLE
Sylvie MOUTIERS à Erwann BERNET
Sylvie MICHEL à Ghislaine RIBALTA

SECRETARE DE SEANCE : Abderrahmane ZERROUKY

En introduction de séance, Monsieur le Maire dresse un bilan de la situation actuelle notamment les conséquences de la crise sanitaire.
La parole est ensuite laissée aux élus de l'opposition.

La séance est ouverte à 21h15.

Rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Baya MOUNKAR, Maire Adjoint en charge de la vie associative et de l'ESS :

- PREND ACTE du rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes joint à la présente délibération.

Etat annuel des indemnités des élus pour l'année 2020

L'article L2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, créé par la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019, dispose que « *chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la 5^e partie ou de toute société mentionnée au livre V de la 1^{ere} partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune* ».

Cet état est présenté aux élus du conseil municipal.

Cette présentation ne donne lieu ni à débat, ni à vote ni à délibération.

Vote des taux communaux

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Laurent MATA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- FIXE les taux d'imposition 2021 tels que proposés, à savoir :
 - ◆ Taxe foncière bâtie : 51,55%
 - ◆ Taxe foncière non bâtie : 52,19%

Budget principal – Budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Laurent MATA, après en avoir délibéré, et à la majorité :

- APPROUVE le budget primitif 2021 du budget principal.

Budget opérations économiques – Budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Frédéric CARLUER, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ADOPTE le budget primitif 2021 du budget opérations économiques.

Budget vente d'énergie – Budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Laurent MATA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ADOPTE le budget primitif 2021 du budget vente d'énergie.

Centre communal d'action sociale – élection d'un représentant du conseil municipal

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Rodolphe THOMAS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- PROCEDE à l'élection de Mme Dada MUSAFIRI en tant que nouveau membre du conseil d'administration du CCAS.

Répartition des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes pour l'année 2021

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Baya MOUNKAR, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE la répartition des subventions de fonctionnement aux associations selon les tableaux ci-joints et selon les votes suivants :
- ✓ *Secteur Culture*: n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - A. DOLHEM, A. ZERROUKY, C. BOISSET : membres du conseil d'administration de l'ADMH
 - A. DOLHEM, G DECORDE-CACO : membres du conseil d'administration de l'association Saison musicale
- ✓ *Secteur Activité socioculturelles* : n'a pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - P. HANNOT : membres du conseil d'administration de la MJC
- ✓ *Secteur Animation* : n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - E. BERNET, G. RIBALTA : membres du conseil d'administration du CRAC
- ✓ *Secteur Aide aux associations* : n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :

- L. MEKKAOUI, B. MOUNKAR, G. RIBALTA: membres du conseil d'administration de l'association S3A
- ✓ *Secteur Sports* : n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - P. HANNOT, A. ZERROUKY, T. PLEY, G. THOUMINE, V. LOUVET : membres du Conseil d'Administration de l'ELSH
 - T. PLEY, F. CARLUER : membres du Conseil d'Administration du SCH Foot
- ✓ *Secteur Mission Habitat* : n'a pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - S. MOUTIERS : membre du Conseil d'Administration de l'Association Hérouvillaise pour l'accueil des Jeunes Travailleurs
- ✓ *Secteur Handicap et Mobilités* : n'a pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - Y. GERNY : membre du Conseil d'Administration de l'APF
- ✓ *Secteur Développement Social* : n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - E. BERNET : membre du Conseil d'Administration de la Voix des femmes, et B. MOUNKAR : salariée de l'association
 - S. REGAIA : membre du Conseil d'administration d'Unir la Ville
- ✓ *Secteur Relations internationales* : n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - A. DOLHEM : membres du conseil d'administration de l'Association Solidarité Tikhvine
 - A. DOLHEM, B. MOUNKAR, N. MASDAN, C. BONNE : membres du conseil d'administration de l'association Amitié Hérouville Ahfir
 - A. DOLHEM : membre du conseil d'administration de l'Association Amitié Hérouville Garbsen
- ✓ *Secteur Emploi insertion professionnelle* : n'a pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - S. REGAIA : membre du Conseil d'Administration de DEFI
- ✓ *Secteur Prévention* : n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - E. BERNET, A. ZERROUKY : membre du Conseil d'Administration de l'AQJ
- ✓ *Participations* : n'ont pas pris part au vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT :
 - R. THOMAS, E. BERNET, S. MOUTIERS, G. THOUMINE, S. DUMONT-PRIEUX, C. JANICKI, K. BACHELEY, D. MUSAFIRI, S. CHADLI : membres du Conseil d'Administration du CCAS

Signature de la charte des maires et élus de France pour la citoyenneté européenne

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Agnès DOLHEM, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire et les élus à signer cette charte,
- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer les actes permettant l'exécution de la présente délibération.

M. MATA quitte la séance.

Subvention à l'association « Wasser für Agnam » pour un projet à Agnam

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Agnès DOLHEM, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ DECIDE d'accorder une subvention exceptionnelle de 750 € à l'association « Wasser für Agnam » située à Garbsen en Allemagne pour accompagner ce projet,
- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer les actes permettant l'exécution de la présente délibération.

Aide à l'accession sociale à la propriété

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Erwann BERNET, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à verser les subventions mentionnées dans le tableau annexé à la délibération.

Politique municipale sur la jeunesse

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Abderrahmane ZERROUKY, après en avoir délibéré, et à la majorité :

- ❑ APPROUVE la politique municipale sur la jeunesse.

M. MATA rentre en séance.

Politique municipale sur la mobilité

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Sylvain GODIER, après en avoir délibéré, et à la majorité :

- ❑ APPROUVE la politique municipale sur la mobilité.

M. LOUVET quitte la séance.

Signature de la Charte de l'Application « Plan Sécurité Vélo Calvados »

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Sylvain GODIER, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer les actes utiles et la Charte de l'Application « Plan Sécurité Vélo Calvados » jointe à la présente délibération.

M. ALY quitte la séance.

Aide à l'achat de vélo à assistance électrique

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Sylvain GODIER, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire ou son représentant à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective la présente délibération.

Mme CASSETTO-GADRAT et M. CHADLI quittent la séance.

Rapports annuels sur les acquisitions et cessions pour l'année 2020

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Ghislaine RIBALTA :

- ❑ PREND ACTE du rapport sur les acquisitions et cessions foncières en 2020.

137 rue du Parc du Château – Déclassement d'une emprise par la ville d'environ 38m² issue du domaine public

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Ghislaine RIBALTA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ DECIDE de déclasser une emprise de 38 m² du domaine public au droit du 137 rue du Parc du Château.

Compte rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Rodolphe THOMAS :

- ❑ PREND ACTE des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, selon la liste jointe

La séance est levée à 0h.

Le Maire,



Rodolphe THOMAS